

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC

Genève, le 23 mai 2022

"Fake injectors" : appel aux lésés

Le 14 février 2022, la police a arrêté deux femmes à qui il est reproché d'avoir exercé illégalement des activités médicales et de violer la loi fédérale sur les produits thérapeutiques, dans le cadre de traitements esthétiques.

En substance, il est notamment reproché à l'une des prévenues d'avoir importé et administré des produits thérapeutiques dans un appartement à Genève, en particulier des injections d'acide hyaluronique. Cette prévenue faisait la promotion de son activité par le biais du compte Instagram "beauty_doctor_ella".

Dans le cadre de cette procédure, le Ministère public invite toute personne s'estimant lésée par de telles pratiques, notamment en raison d'une atteinte à sa santé, à se faire connaître auprès de la police judiciaire, par courriel à l'adresse suivante: appel-a-leses@police.ge.ch.

Les prévenues bénéficient de la présomption d'innocence.

La procureure Alexandra Sigrist, chargée de la procédure, poursuit son instruction.

Il ne sera fait aucun autre commentaire.